

VOL. 11.

AVRIL 1902

No. 4

# ANNALES

— DU —

## Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,  
Dominus tecum.*

**BULLETIN MENSUEL**

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire.

ées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUCUAY, Ptre Gérant.

# Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

## SOMMAIRE :

Légende.—Abilor de Lysanias.

I Vie de la Sainte Vierge.

II Le cinquième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Faveurs obtenues.

**ABONNEMENT.** — Payable à l'avance —

**CONDITIONS :** Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

**Avantages.**—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

**Faveurs Spirituelles.**—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

**CORRESPONDANCES.**—Pour toutes correspondances, s'adresser à " M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire ", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

**DECLARATION.**—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

# ANNALES du T.-S. ROSAIRE

---



Vue d'Abilor, de Lysanias.

## LEGENDE

Comme il est question dans le texte évangélique d'Abila, nous donnons ici la gravure des ruines de cette capitale de l'Abylène. Partout, autour de ce village, on voit des débris antiques de constructions romaines. " Tout le flanc de la montagne est criblé, dit M. de Saulcy, de caves sépulcrales.....J'ai passé en revue tous les monuments qu'il m'a été permis de voir dans les ruines d'Abila ; nul doute qu'une localité aussi importante ne réserve bien d'autres découvertes au voyageur qui pourra consacrer plus de temps que moi à l'étude de ces ruines illustres.

## EVANGILE

L'an quinzième du règne de César Tibère, Ponce Pilate étant gouverneur de Judée, Hérode tétrarque (1) d'Iturée et du pays de Trachonite, et Lysanias, tétrarque d'Abylène, sous les grands prêtres Anne et Caïphe, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie dans le désert.

---

(1) *Tétrarque*.—Ce terme, selon la force du grec, signifie un seigneur, qui a la quatrième partie d'un Etat, d'une Province, ou d'un Royaume, en toute souveraineté, sans toutefois porter le diadème ni le nom de Roi.... (*Dom Calmet*)

# LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---

*Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration*

---

QUATRIÈME NUMÉRO.—AVRIL 1902.

---

## I

### Vie de la Sainte Vierge.

---

*Les communications du Très-Haut.—(Suite)*

LA TRES SAINTE TRINITÉ.—Que vos jugements sont incompréhensibles, ô mon Dieu, et que vos voies sont impénétrables ! Votre commencement et votre fin sont autant inconnus qu'impossibles à trouver, vous êtes et vous serez toujours le même ; qui pourra donc vous résister, qui pourra connaître votre grandeur et raconter vos œuvres magnifiques ? Où se lèvera le téméraire, qui aura la hardiesse de vous dire : Pourquoi les avez-vous faites ainsi ? Votre trône domine toutes choses, et nos regards n'y sauraient atteindre, pas plus que notre entendement vous comprendre. Soyez béni, ô Roi de gloire, de ce que vous avez daigné découvrir à votre servante, à un chétif vermisseau, de grands secrets et les plus hauts mystères, ayant ravi mon esprit et m'ayant

élevée à un état où j'ai vu ce que je ne saurais exprimer. J'ai vu le Seigneur et le créateur de tout ce qui a l'être. J'ai vu une grandeur existant en elle-même avant qu'elle eût rien créé ; j'ignore comment elle se découvrit à moi, mais non pas ce que je vis et ce que j'entendis. La Majesté suprême, qui pénètre toutes choses, fait que, devant parler de sa divinité, mes pensées me transportent, mon âme tremble, mes puissances suspendent leurs opérations, et toute la partie supérieure de mon âme abandonne l'autre, elle congédie les sens pour s'envoler vers ce qu'elle aime, délaissant ce qu'elle anime. Dans ces défaillances et dans ces amoureuses pamoisons, mes yeux fondent en larmes et ma langue devient muette. O mon Très-Haut et incompréhensible Seigneur ! objet infini de mon entendement, comment me trouvè-je anéantie lorsque je suis en votre présence ? car devant vous qui êtes éternel et sans bornes, mon être tombe en poussière, et à peine puis-je m'apercevoir moi-même ! Comment donc cette pauvre créature osera-t-elle regarder votre magnificence et votre souveraine majesté ? Assistez-moi, Seigneur ; fortifiez ma vue et dissipez mes craintes, afin que je puisse raconter ce que j'ai vu et obéir à vos ordres.

Je vis par mon entendement de quelle manière le Très-Haut était en lui-même, et j'eus une claire et parfaite notion d'un Dieu infini en sa substance et en ses attributs, éternel,



souveraine trinité ne formant qu'un seul Dieu en trois personnes : trois personnes, afin que les opérations de se connaître, de se comprendre et de s'aimer soient exercées ; et être unique pour jouir du bien de l'unité éternelle. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont cette trinité. Le Père n'est pas fait, ni créé, ni engendré, et il ne le peut pas être ni avoir aucune origine. Je connus que le Fils est du Père seul par une éternelle génération, qu'ils sont égaux en l'éternité, qu'il est engendré de la fécondité de l'entendement du Père, et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par amour. Dans cette inséparable trinité, il n'est rien qu'on puisse dire premier ni dernier, plus grand ni moindre. Les trois personnes sont en elle-mêmes également éternelles et éternellement égales ; je connus qu'il y a unité d'essence en trinité de personnes, un Dieu unique en cette inséparable trinité, et trois personnes en l'unité d'une seule substance. Les personnes ne se confondent pas pour être un Dieu, comme la substance ne se sépare pas ou n'est pas divisée pour être en trois personnes, qui, quoique distinctes dans le Père, dans le Fils et dans le Saint-Esprit, ne sont qu'une même divinité ; la gloire de l'une est égale à celle de l'autre ; la majesté, le pouvoir, l'éternité, l'immensité, la sagesse, la sainteté et tous les attributs le sont aussi. Et quoique les personnes dans lesquelles subsistent ces perfections infinies soient

trois, néanmoins il n'y a qu'un seul Dieu véritable, qu'un Saint, qu'un Juste, qu'un Puissant, qu'un éternel et qu'un Infini.

Je découvris encore que cette divine Trinité se comprenait par un simple regard, sans qu'il fût besoin d'une connaissance spéciale et distincte, que le Père agit autant que le Fils, et le Fils et le Saint-Esprit autant que le Père ; qu'ils s'aiment réciproquement d'un même amour immense et éternel ; que cette unité entend, aime et opère également et indivisiblement ; qu'elle est une nature simple, incorporelle et indivisible, formant l'être du vrai Dieu, dans lequel toutes les perfections se trouvent réunies et rassemblées d'une manière infinie et au suprême degré.

Je connus la nature de ces perfections du Très-Haut. Je vis qu'il est beau sans laideur, grand sans quantité, bon sans qualité, éternel sans succession de temps, fort sans faiblesse, véracé sans erreur, et vie sans mortalité ; qu'il est présent en tout lieu, le remplissant sans l'occuper, et se trouvant en toutes choses sans extension ; qu'il n'y a point de défaut dans sa bonté, ni de contradiction dans sa sagesse ; qu'il est incompréhensible en cette sagesse, terrible dans ses conseils, juste dans ses jugements, impénétrable dans ses pensées, vrai dans ses paroles, saint dans ses œuvres et riche dans ses trésors ; que l'espace ne lui donne pas plus d'étendue, et que les bornes ne le ré-



trécissent pas ; que sa volonté n'est point sujette au changement ; qu'il n'y a en lui ni passé ni avenir ; que les choses tristes ne le peuvent point affliger ; qu'aucune origine n'a marqué son commencement, et qu'aucune durée n'amènera sa fin. O immensité éternelle ! quel espace sans limites n'ai-je pas découvert en vous ! quelle infinité ne reconnais-je pas dans votre être infini ! Le regard ne saurait se lasser ni se borner en contemplant cet objet sans fin. C'est un être immuable, un être au-dessus de tout être, une sainteté très-parfaite, et une vérité très-infaillible ; il est l'infini, la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur, la gloire et la cause de cette même gloire, le repos sans ennui et la souveraine bonté. Enfin je vis toutes choses en le voyant, et il me serait impossible de dire ce que vis.

Je vis comme le Seigneur était avant que de rien créer, et je me demandai avec admiration où il faisait sa demeure ; car il est vrai qu'alors il n'y avait point de ciel empyrée ni d'autres ciels inférieurs ; point de soleil, ni de lune, ni d'étoiles, ni aucun élément. Le Créateur seul était, sans que rien fût créé. Tout était désert, sans anges, sans hommes et sans animaux, et par là je compris qu'il faut nécessairement convenir que Dieu existait en lui-même, sans avoir besoin d'aucune des créatures puisqu'il était infini en ses attributs, autant avant qu'après la création. En effet, il les eut

et les aura pendant toute son éternité comme dans un sujet indépendant et incréé. Aucune perfection ne peut manquer à sa divinité, parce qu'elle les contient toutes, et elle est seule ce qu'elle est, parce que tous les avantages des créatures et tout ce qui a l'être se trouvent dans cet être infini d'une manière incompréhensible et absolue, comme des effets dans leur cause.....

---

## II

### Le cinquième Mystère du T. S. Rosaire

#### LE RECOUVREMENT DE JÉSUS AU TEMPLE.

##### LA MOSQUÉE D'OMAR.

Le Qoublet-es-Sakrah (dôme de la Roche) fut commencé l'an 69 de l'Hégire (ère des Musulmans qui commença en 622) et terminée en l'année 72 (688-689) Cette date est confirmée par une inscription que nous rapportons plus bas. L'œuvre à peine achevée eut à souffrir des tremblements de terre. La Mosquée d'El-Aksa fut la plus endommagée. Ce fut ensuite le tour du Qoublet-es-Sakrah. En 407 (1016), une nouvelle secousse fit tomber la grande coupole, mais sans beaucoup endommager le fond de la construction. Le dommage fait à la coupole fut promptement réparé, et l'édifice était rendu à sa magnificence primitive quand les Croisés vinrent assiéger Jérusalem ..... La

plus importante et la dernière des restaurations est celle qui fut exécutée peu après la conquête Ottomane par le Sultan, Soliman II, le Magnifique (1520-1566).

#### DESCRIPTION DE LA MOSQUÉE.

Le plan se compose d'un octogone régulier, inscrit dans un cercle de 27 mètres de rayon et divisé par deux rangées concentriques de colonnes et de piliers. La rangée centrale supporte le tambour de la coupole qui a 21 mètres, 60 centimètres de diamètre intérieur. La rangée intermédiaire porte les poutres du toit des bas côtés. Tout le gros œuvre de la Mosquée, byzantine par le style, date de la fondation même : les réparations postérieures n'ont atteint que les détails extérieurs et la surface des murs ; ils ont laissé intact le fond même de la construction. Les restaurations faites en 1875, et qui ont coûté à la Sublime-Porte, deux millions, trois cent mille francs, ainsi que celles toutes récentes (1) exécutées sous le Pacha actuel, et qui a coûté aussi des sommes énormes ne touchent pas davantage au plan d'ensemble.

Devant chaque entrée du monument se trouve un porche. Dans sa disposition primitive, il se composait de quatre colonnes à jour, portant une petite voûte en berceau. Plus tard, on ajouta des colonnes de chaque côté, et on

---

(1) 1887. Tout ceci a été écrit de 1878 à 1888.

ferma les entrecolonnements, excepté à la porte méridionale qui fut précédée d'un véritable portique de huit colonnes accouplées. Le porche de l'ouest a été refait au commencement de ce siècle, dans le mauvais goût de Constantinople. Le système intérieur est entièrement conservé. Les colonnes, aussi bien que les chapiteaux ont été empruntées à des monuments antiques. La plupart de ces chapiteaux appartiennent au composite romain des bas temps et au bysantin primitif. L'un d'eux porte encore une *croix* au centre du tailloir. Un tirant formé d'une grosse poutre de bois, s'étend d'une colonne à l'autre : ce tirant paraît d'invention arabe, car il se rencontre dans la plupart des mosquées primitives. La face intérieure de la poutre est couverte d'une décoration sculptée, stucquée et peinte qui se continue sur le pilier angulaire : elle se compose d'une frise de rinceaux dorés sur fond bleu, d'un sentiment encore assez antique, puis d'une corniche peinte et dorée, imitation grossière d'une disposition romaine. La face extérieure est à moitié cachée par un placage de marbre du XVIIe siècle qui laisse voir, à la partie inférieure, des feuilles de bronze repoussé, faisant partie de la décoration primitive. Ces mêmes feuilles se replient sous la poutre et décorent le soffite.

Le placage de marbre qui recouvre le pilier angulaire est aussi du XVIIe siècle, c'est-à-dire

des grandes restaurations de Soliman : la série d'arcatures qui le termine est sculptée en très-bas relief et comme gravée dans le marbre : les traits sont rehaussés d'or, tandis que le fond est noirci à l'aide d'une couche de peinture.

Les bases des colonnes ont été refaites à la même époque : on a entouré le pied du fût d'une bague de bronze, puis on a maçonné autour des bases primitives un petit massif plaqué de marbre, sorte de piédestal sans caractère. Le mur, percé d'arcs, qui s'appuie sur les colonnes est couvert de mosaïques du plus grand intérêt : excepté quelques rares restaurations du Xe siècle, elles datent toutes de la fondation de la Mosquée, c'est-à-dire des années 66-72 de l'hégire. Sur la bordure supérieure de ces mosaïques, large bandeau bleu qui fait tout le tour de l'édifice, on lit une inscription en lettres d'or, d'un beau caractère coufique : ce sont des versets du Coran ; et il est à remarquer qu'ils se rapportent presque tous à Jésus-Christ, notre Sauveur. Un passage très important, parmi ces inscriptions, c'est la date de l'édifice intercalée entre deux sentences pieuses, à droite, en entrant par la grande porte du Sud. En voici le texte complet : *A construit cette coupole (ou Dôme Qoubbeh) le serviteur de Dieu Abd-[allah-el-Iman-al-Mamoun] Prince des croyants, en l'année 72 ; que Dieu l'ait pour agréable et soit content de lui ! Amen.*

Le nom que nous avons mis entre crochets, est celui qui se lit aujourd'hui sur le monument ; mais il est facile de voir que c'est une correction postérieure. La couleur du bleu est différente ; les lettres sont plus petites et plus serrées : le Khalife Al-Mamoun qui régnait de 198 à 218 de l'hégire (813-833), a substitué



son nom à celui de Abd-el-Mélik, afin de s'approprier la gloire de son prédécesseur : supercherie inutile, car il oublia de changer en même temps le millésime (72) de l'inscription. Aucun historien arabe, du reste, ne s'y est trompé. Tous, sans exception, attribuent à Abd-el-Mélik la construction de la Mosquée et mentionnent cette même date de l'an 72. Le nom d'Al-Mamoun ne paraît nulle part, si ce n'est sur les inscriptions falsifiées par lesquelles il espérait donner le change à la postérité : et pourtant non content de glisser son nom dans les mosaïques, il l'avait inscrit dans un lieu beaucoup plus apparent, sur les entrées mêmes de la Mosquée. Celles des quatre portes qui n'ont pas été rémaniées ont leur linteau recouvert de feuilles de bronze sur lesquelles sont estampés, en beaux caractères coufiques, des versets du Coran.

Au-dessous se trouve l'inscription suivante : répétée deux fois à chaque porte : " Ceci a été fait par les ordres du serviteur de Dieu Abd-Allah el-Iman-al-Mamoun, Prince des Croyants que Dieu prolonge son existence ! sous le gouvernement du frère du Prince des Croyants Ar-Raschid, que Dieu lui assure longue durée ! Exécuté par la main de Salah, fils de Jahia, client du Prince des Croyants, au mois de Rebi el-Akhir, l'an 216 (831)..... "

La place occupée par la longue inscription dont fait partie ce passage important (où se trouve la supercherie d'Al-Mamoun) prouve que le plan du monument et le fond de la construction n'ont pas été changés depuis l'origine. Il prouve, en outre, que les mosaïques des bas-côtés datent de la fondation même c'est-à-dire de la fin du VIIe siècle. Il est pour-

tan  
fait  
sur  
tem  
de l  
que  
face  
un  
nou  
mer  
bou  
auc  
été  
qu'e  
don  
occi  
est e  
"....

L

Ce  
pliqu  
et in  
geres  
pours  
même  
buse.  
Des  
s'ajou



tant quelques petits fragments qui ont été refaits un peu plus tard, particulièrement sur la surface interne des piliers angulaires ; en même temps, on reprenait les quatres maîtres-piliers de la coupole et on recommençait les mosaïques qui décorent la partie supérieure de leur face externe. Le style de ces restaurations est un peu différent de celui des peintures que nous venons de décrire mais il est identiquement semblable à celui des mosaïques du tambour qui, elles aussi sont datées ; il n'y a donc aucun doute à avoir sur l'époque où elles ont été exécutées : c'est dans l'année 418 (1027) qu'elles ont été terminées : l'inscription qui donne cette indication est située dans la partie occidentale du tambour. Le commencement est effacé, mais la fin est parfaitement claire : ".....dans l'année quatre cent et dix-huit."

---

### III

#### RELIQUES INSIGRES.

##### Reliques de la Sainte Vierge.

##### LES CEINTURES DE LA SAINTE VIERGE.

###### *La Ceinture du Puy-Notre-Dame.*

Cette forme, étrange pour le visiteur, s'explique aisément par le caractère soupçonneux et inquiet de ce prince ; partout une main vengeresse et une arme meurtrière semblaient le poursuivre, et il cherchait à se mettre à l'abri, même dans sa prière, de quelque coup d'arquebuse.

Des dons riches et nombreux vinrent encore s'ajouter à une munificence déjà si royale. Aux

jours de fêtes, on les exposait solennellement. Sur des tables d'argent, on voyait, devant la Ceinture de Marie, la statue en pied du roi Louis XI, revêtu des insignes de la royauté, les bustes des trois princes ses fils, un modèle de la Sainte-Chapelle de Paris, le tout en argent. Une poule en or, de grandeur naturelle, avec douze poussins du même métal, emblème de Notre-Seigneur et de ses Apôtres, accompagnait ces présents magnifiques.

Tous ces trésors et la vénérée Ceinture, mille fois plus précieuse, étaient dans un lieu soigneusement fermé par trois clefs. L'une appartenait de droit au prier, la seconde au curé, la troisième à un délégué de la paroisse. Malgré la sûreté du lieu et la solidité des portes, chaque nuit, un homme, accompagné d'un chien, faisait le guet. En 1518, Etienne Noysé, recevait de la fabrique, douze boisseaux de seigle, pour nourrir le chien qui passait la nuit dans l'église. Celui-ci fut supprimé plus tard, comme une chose peu convenable pour le lieu saint; mais alors un prêtre et quatre hommes armés firent chaque nuit la garde du saint trésor. Ils recevaient chacun six livres cinq sous par an. Les richesses du Sanctuaire n'existent plus. Elles allèrent à la Monnaie de Poitiers en 1690 pour payer les victoires du grand roi. La gloire des combats coûte toujours à une nation son sang le plus noble et son or le plus pur. Le gouffre révolutionnaire de 1793 engloutit ce qui restait encore du trésor sacré.

Cependant aujourd'hui, comme par le passé, on vient au Puy-Notre-Dame, pour recevoir la Ceinture de Marie; on lui fait toucher des chapelets, des croix, des médailles, des rubans, des galons. Les infirmes portent ces objets avec

foi  
son  
rac  
du  
mir

Mo

J  
avo  
peti  
de l  
pété  
mèr  
inv  
flig  
fin  
alor  
dre  
cun  
visi  
pers  
donc  
on a

De  
Mari  
voya  
la gr  
après  
elle  
était  
sieur  
gran  
lui ét  
beau  
elle a  
Gl

foi et confiance ; parmi les nombreuses guérisons obtenues, je citerai la suivante Elle est racontée, dans une lettre adressée à M. le curé du Puy-Notre-Dame, par la mère de l'enfant miraculeusement guérie. " Gloire à Marie :

Doué-la-Fontaine, le 31 août 1866.

Monsieur le Curé,

Je vous demande bien pardon de ne pas vous avoir fait connaître plus tôt la guérison de ma petite Marie, obtenue par la sainte Ceinture de la Très-Sainte Vierge, car on m'a dit et répété que ce fait pouvait encourager d'autres mères à mettre leur confiance en celle que nous invoquons sous le titre de consolatrice des affligés. C'est en 1864, monsieur le Curé, vers la fin de mai, que Marie tomba malade, elle avait alors trois ans ; elle fut trois jours sans prendre aucune nourriture, et elle ne donnait aucun signe de vie ; le médecin continuait ses visites, mais il n'ordonnait rien ; alors une personne est venue me voir et me dit : Vouez donc votre enfant à la sainte Ceinture du Puy ; on a vu, me disait-elle, des miracles s'opérer

De suite j'ai promis d'y conduire ma petite Marie, sitôt qu'elle pourrait supporter ce petit voyage ; je n'ai pas douté un seul instant de la guérison de mon enfant, et une demie-heure après ma promesse faite, elle ouvre les yeux, elle me parle et dit qu'elle veut se lever ; elle était sauvée et sauvée par Marie. Aussi Monsieur le curé, ma confiance en Marie est-elle grande ; et je me dis que ma petite fille doit lui être bien chère, car elle est née dans ce beau mois de mai qui lui est consacré ; de plus elle se nomme Marie.

Gloire à Marie qui a guéri miraculeusement

mon enfant ! Je vous prie de ne pas m'oublier avec ma mère et ma petite Marie auprès des saints autels, et d'agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mon respect et de mon dévouement.

“ CLEMENCE... ”

## VI

### Faveurs obtenues.

LOUISEVILLE : J'avais une petite fille qui avait tellement mal aux yeux qu'elle ne voyait plus clair : j'ai fait un pèlerinage au Cap et ma petite fille est guérie : DAME A. GAGNON.—CAP DE LA MAGDELEINE : Après une neuvaine et un pèlerinage au Sanctuaire, j'ai été parfaitement guérie d'un mal dans un genou et dont je souffrais beaucoup : DAME X BEAUMIER.—STE ANNE DE LA PÉRADE : Une personne atteinte d'une maladie très grave a été guérie par l'intercession de N. D. du Rosaire : UNE AB.—J'ai été guérie d'un mal de tête nerveux qui me causait beaucoup d'inquiétude : UNE AB.—STE SOPHIE : Ma petite fille souffrait d'un violent mal d'yeux depuis six mois : après promesse de publication elle a été parfaitement guérie : DAME O. T.—ST NARCISSE : J'ai fait quinze chemins de Croix en l'honneur des 15 mystères du Rosaire et j'ai ainsi obtenu la guérison de ma petite fille de dix ans et demi, qui, après avoir marché était devenue si faible qu'elle ne marchait plus : DAME A. B.—MASKINONGÉ : J'ai obtenu la guérison d'une maladie interne dont je souffrais depuis plus de deux ans, après la promesse d'un pèlerinage au Cap et 2 basses messes au Sanctuaire : UN

AB—FORGES RADNOR : J'ai obtenu ma guérison, après plusieurs promesses à N. D. du T. S. Rosaire : J. V.—Je remercie N. D. du Cap pour la guérison de mon petit enfant : UN AB.—Action de grâces pour une guérison obtenue : DAME P. BRUNO.—STE EULALIE : J'ai été préservée d'un grave accident, après la promesse d'un pèlerinage au Cap : A. B. H.—ST-PIERRE-LES-BECQUETS : par l'invocation de N. D. du Rosaire, mon enfant a reçu le saint Baptême : W. H.—BERCHENVILLE : Un incendie qui menaçait de tout détruire, a été arrêté par l'invocation de N. D. du T. S. Rosaire : C. L.—ST CYRILLE : Plusieurs faveurs : Vve F. X. H.—MONTREAL : Une faveur : DAME O. FERRON.—ST. ALEXIS DES MONTS : Une faveur : DAME P. P.—STE SOPHIE DE LEVRARD : Action de grâces à la Reine du T. S. Rosaire : mon enfant a pu recevoir le saint Baptême : DAME A. R.—ST NARCISSE : Plusieurs faveurs : DAME O. C. O. T.—DESCHAMBAULT : Une grande faveur : UN ENFANT DE MARIE.—MASKINONGÉ : Une faveur : DAME O. D.—GRONDINES : Un diplôme obtenu par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : M. C.—WARWICK : Une faveur : UNE AB.—LOUISEVILLE : J'étais malade, et j'ai obtenu ma guérison par l'intercession de N. D. du Saint Rosaire à la grande surprise de mon médecin et de toute ma famille : DAME L. H.—QUÉBEC : J'avais mal à un doigt : le médecin m'avait condamné à en faire faire l'amputation. J'ai été guérie après avoir fait une neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire, avec promesse de publication : A. F.—TROIS-RIVIÈRES : J'ai obtenu la guérison d'une maladie grave : UN AB.—Ma petite fille a été guérie du mal des yeux par l'usage des *Roses Bénites* :



DAME A. C.—ST GEORGES DE WINDSOR : Mon fils, après plusieurs neuvaines à N. D. du Rosaire, a obtenu de cette bonne mère la guérison d'une longue et grave maladie : DAME L. C.—VICTORIAVILLE : Après une neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire, j'ai obtenu la guérison d'un de mes enfants qui avait été gravement malade : DAME V. D.—ST GRÉGOIRE : J'ai été guérie par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : UNE AB.—STE ANNE DE LA PÉRADE : Je remercie N. D. du Rosaire pour la guérison de mon frère et pour une autre faveur : M. T. B.—WEBSTER : MASS. : Par l'intercession de la Reine du T. S. Rosaire, j'ai obtenu la guérison de mon père, après une opération très-dangereuse, et j'ai obtenu moi-même d'autres faveurs spirituelles et temporelles : UNE E. DE MARIE.—QUÉBEC : Une jeune novice a été guérie d'une enflure au visage, par l'usage des *Roses Bénites* : même faveur à une autre novice : SR M., PRIEURE.—ST NARCISSE : Une guérison, obtenue par l'usage des *Roses Bénites*, avec neuvaine à la Reine du T. S. Rosaire,—Une mère de famille guérie d'une maladie grave : P. CLOUTIER PIRE, CURÉ.—FORGES RADNOR : Action de grâces à la Vierge du Cap, pour la guérison de mon mal de dents : DAME A. AYOTTE—LOUISEVILLE : Après vingt années de prières, j'ai pu obtenir ma conversion, en promettant de faire les quinze *samedis* en l'honneur de la Reine du T. S. Rosaire, et promesse d'insertion dans les Annales : M. X.—Mon petit garçon, âgé de quelques jours, avait mal aux yeux : j'ai promis \$1.00, pour le Tombeau de N. S. et la publication : mon bébé est bien guérie : UNE MÈRE.—GRAND'MÈRE : mon mari a obtenu la guérison, par l'usage des *Roses Bénites*, de plu-

sie  
de  
ten  
rin  
OLI  
dro  
os.  
pèl  
je r  
ma  
cou  
reu  
Bén  
nue  
pou  
San  
riso  
ne i  
dam  
plu  
je fi  
pro  
pro  
bre  
ains  
DES  
—G  
POI  
mal  
N. D  
Une  
risoi  
AB -  
l'inte  
rison  
Actic  
tit et



sieurs furoncles au cou et qui l'empêchaient de travailler : A. P.—Mon mari, malade, a obtenu sa guérison, après la promesse d'un Pèlerinage à N. D. du Cap : DAME L. L.—STE THÈCLE : depuis quatre mois je souffrais à la main droite d'un mal qui menaçait de la carie des os. Or, après avoir prié et fait promesse d'un pèlerinage au Cap, je suis sensiblement mieux : je me sers de ma main, et j'espère, sous peu, ma guérison complète : DAME A. V.—BÉCANCOUR : J'ai obtenu la guérison d'une dangereuse brûlure à un pied, par l'usage des *Roses Bénites* : DAME E. H.—WINNIPEG : J'ai obtenue la guérison d'une grave maladie, et j'offre, pour action de grâces, en don, \$20.00, pour le Sanctuaire : UN AB.—MONTMAGNY : Une guérison : J. C.—STE FLORE : J'étais atteint d'une maladie très-grave et douloureuse, et condamné par le médecin... Je fis, avec ma famille plusieurs neuvaines à N. D. du T. S. Rosaire, je fis également usage des *Roses Bénites* et je promis un pèlerinage au Cap, avec d'autres promesses. J'ai fait mon pèlerinage en septembre dernier. Je suis guéri de cette maladie et ainsi d'un rhumatisme douloureux : M. L.—DESCHAMBAULT : Une guérison : UNE J. FILLE.—GRONDINES : Une guérison : DLLE H.—POINTE-DU-LAC : Mon enfant a été guéri d'un mal de pied, le troisième jour de sa neuvaine à N. D. du Rosaire : DAME A. L.—BÉCANCOUR : Une guérison : D. H.—MONTMAGNY : La guérison, en huit jours, d'une brûlure grave : UNE AB.—ST SAMUEL : Une abonnée a obtenu, par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire. sa guérison d'une grave maladie —VICTORIAVILLE : Actions de grâces pour la guérison de mon petit enfant de deux ans : UNE MÈRE.—L'AS-

SOMPTION : Un de mes fils, prêtre, a obtenu la guérison d'une maladie grave, après la récitation, par nous, d'un *rosaire* tous les jours, durant le mois d'octobre et de mai, pendant trois ans : X.—MONT-CABMEL : Il y a deux ans, un de mes garçons qui souffrait extraordinairement a été guéri par l'usage des *Roses Bénites* et avec la promesse d'un pèlerinage au Cap : DAME C. L.—ST-RAYMOND : Ma petite fille avait mal aux yeux, depuis quinze jours : elle a été guérie par l'usage des *Roses Bénites*, et après la promesse d'un petit don au Sactuaire : J. ROCHON. ST-NARCISSE : Mon petit garçon a obtenu la guérison d'un bras qu'il ne pouvait remuer seul : DAME B. R.—QUÉBEC : J'ai obtenu la guérison d'un mal de gorge douloureux : A. D.—TROIS-RIVIERES : Une grande faveur : Dolle A. F.—MONTRÉAL : Deux faveurs : A. G. ST-PAULIN : Une grande faveur : UNE Ab.—ST ROCH DE QUEBEC : Une faveur de famille, intime : Dame A. L.—LA BAIE : Une grande faveur : Une Ab.—ST. JEAN DESCHAILLONS : Deux faveurs spirituelles : UNE Ab.—CHAMPLAIN : Une grande faveur : UNE E. DE MARIE.—MANCHESTER : N. H : Nous avons été préservés d'un grand incendie : actions de grâces également pour d'autres faveurs : UNE Ab.—ST-CÉLESTIN : Une faveur : DAME A. G.—STE ANGELE : Une faveur : Z. R.—GRONDINES : Reconnaissance à la Reine du T. S. Rosaire pour avoir obtenu ma place à l'Ecole Normale et pour d'autres faveurs : C. T.

*Imprimatur.*

† F. X. EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

N

An

LA

1

2

3

4

N  
faire  
derr  
volu  
M  
les  
prix  
qui  
derr

## CANTIQUES

# N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

## Sanctuaire du Cap

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

## TARIF

—DES—

### LAMPES QUI BRULENT AU TOMBEAU DE N.-S.

- |                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| 1o. Une lampe pour un jour.....   | \$ 0.10 |
| 2o. Une lampe pour une neuvaine.. | 0.80    |
| 3o. Une lampe pour un mois.....   | 2.20    |
| 4o. Une lampe pour un an.....     | 24.00   |

## RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

**M. AYOTTE**, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

## AVIS

**TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.**—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est :

- 1<sup>o</sup> De 50 cents pour les Messes Basses ;
- 2<sup>o</sup> De \$3.00 pour les Grand'Messes.

---

## TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

## SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1<sup>o</sup> Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2<sup>o</sup> Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3<sup>o</sup> Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
- 4<sup>o</sup> Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5<sup>o</sup> Une lampe pour un an : \$12.00.

---

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.